

La Réexpression du Sens en Théorie Interprétative de la Traduction

Entre le Vouloir- dire, le Pouvoir-dire, le Savoir-dire et
le Devoir-dire

Mohamed KOUDEDED

mdkouded@yahoo.fr

Université, Ouargla, (Algérie)

Abstract

Reexpressing meaning in translation for the Interpretive theory of translation necessitates leaving aside the linguistic structure of the source text to produce an adapted message in the target language that fulfills the requirements of intelligibility and that plays the same role, function and effect for the target audience that may not share the same cultural and aesthetic values, nor even the same level of perception of reality. The translator is not obliged just to reexpress this meaning again after a successful deverbalizing step, but he should express it adequately through a personal commitment towards not only, the source discourse and its producer but towards a moral commitment that reinforces the full rendering as well, not only in terms of linguistic structure but in term of sense as well. Checking to what extent deverbalizing serves the process in the absence of this moral commitment called “devoir dire” is the aim of this paper, it sheds light on the required conditions to achieve an exhaustive equivalent discourse.

Key words: Interpretive theory of Translation, sense, vouloir dire, pouvoir dire, devoir dire, savoir dire, deverbalization.

Résumé:

La réexpression du sens en traduction en théorie interprétative en traduction nécessite le détachement par rapport à la structure linguistique dans l'optique de produire un message adapté en langue cible qui réponde aux normes d'intelligibilité et qui doit jouer le même rôle et assurer la même fonction chez le public cible qui peut ne pas partager les mêmes valeurs culturelles et esthétiques de même qu'il ne partage pas un niveau

semblable de perception de la réalité. Le traducteur n'est pas obligé d'exprimer le même sens après une phase de déverbalisation réussie, mais la réexpression découle d'un engagement personnel, pas uniquement vis-à-vis d'un discours source et de son producteur, mais également à travers un engagement moral qui assure l'intégralité du processus d'une restitution complète concernant la structure de la langue cible, et également le sens. Vérifier à quel degré la déverbalisation sert ce processus en l'absence de cet engagement moral nommé « Devoir dire » est l'objectif de cette contribution, qui jette la lumière sur les conditions complémentaires imaginées nécessaires pour assurer la production d'un message complètement équivalent.

Mots clés : Théorie Interprétative de la Traduction, sens, vouloir dire, pouvoir dire, savoir dire, devoir dire, déverbalisation.

La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT), appelée aussi la théorie du sens, part de l'idée que le sens en traduction est transmis à travers une construction langagière différente mais naturelle dans la langue cible qui prend en considération le génie de cette langue ainsi que son expressivité et le niveau du lecteur après une phase de déverbalisation réussie. Ce sens véhiculé a la même fonction dans la langue cible. En effet, une parfaite compréhension par le traducteur du message original ne peut s'assurer qu'à travers un ensemble de compétences reflétant l'esprit géométrique du traducteur et libérant ce même sens de la gangue linguistique qui le couvre. C'est le processus de déverbalisation qui permettra le passage d'un sens exprimé en une langue source au même sens dans une langue cible différente à travers un dit différent censé conserver un vouloir-dire initialement exprimé dans le message à traduire.

Ce modeste article tend à mettre en lumière les composantes de la compétence du traducteur qui englobe une compétence linguistique qui restera veine ans un ensemble de compétences clé qui sont la compétence communicative, une compétence d'exégèse et d'interprétation et une compétence cognitive qui sont conjuguées à une déverbalisation réussie, pour mener à bien la phase de la réexpression du sens. C'est la compétence cognitive qui sert à comprendre ce sens et à le réexprimer le vouloir dire. Réexprimer adéquatement le sens nécessite également des compétences d'exégèse, d'extraction et de géométrie permettant une déverbalisation réussie et touche à d'autres compétences de lecture et de

culture, qui ne peuvent qu'être un art plus que des règles rigides à adopter ou à appliquer. La question que j'évoque est relative à la compréhension satisfaisante du vouloir-dire et sa réexpression par le traducteur soucieux de produire un message équivalent à celui de la langue d'origine en langue cible.

Il m'est permis également d'insister sur la nécessité d'un ensemble de capacités particulières liées aux composantes, non uniquement, de la compétence expressive, mais également celles d'un pouvoir-dire et d'un savoir-dire visant une traduction satisfaisante qui risque d'être vaine sans une condition supplémentaire ; un devoir-dire, Car le pouvoir dire n'est que la capacité d'usage des mots pour exprimer le sens et le savoir dire c'est la possibilité de verbaliser avec génie l'énoncé pour le rendre naturel dans la langue cible. Le devoir dire reflète une obligation de se détacher de l'influence de la structure spécifique (ordre des mots, habitudes expressives) de la langue source.

D'une part, La compétence du traducteur doit lui permettre de mesurer la capacité de la langue réceptrice dans la transmission naturalisée du sens supposé être semblable dans toutes les langues. D'autre part, elle doit lui permettre de connaître les ressemblances expressives voire les divergences des langues afin de réexprimer ce sens à travers les structures et les constructions langagières.

Cependant, le sens ne s'exprime pas seulement par des signes linguistiques ; les symboles, les signaux, les dessins, la danse et les expressions faciales peuvent également le connoter. Quant aux personnes souffrant de pathologies comme la dyslexie ou l'aphasie, elles font recours à d'autres moyens, outre la langue, pour communiquer d'autant plus qu'un aliéné produisant un message compréhensible à travers des structures de langue mais ce message ne peut être interprété en l'absence d'un vouloir-dire ou d'une intention réfléchie de dire. Cela prouve que la langue n'est qu'un moyen pouvant être, à elle seule, un moyen insuffisant pour exprimer une pensée, une idée ou une intention. Ce sont en fait, les connaissances du traducteur qui la complètent.

La réexpression du sens sera suivie d'une étape finale prônée par Jean DELISLE (1980:69) et appelée l'étape de 'vérification' et de mesure du degré d'adéquation entre le message traduit et sa finalité. Au cours de cette phase, le traducteur ne doit pas s'abriter derrière ses compétences

pour légitimer son produit traductionnel car la légitimité s'inspire non seulement de la correction linguistique mais d'une exactitude de sens dans un message équivalent, sans oublier que la notion d'équivalence dépasse largement un parallélisme de forme. Celle-ci a fait preuve de ses limites à travers un transcodage aveugle pratiqué avec l'ignorance de la nature de la traduction et celle de la différenciation entre le sens véhiculé par le dire en une langue et de ce dire peut exprimer dans une autre langue, ce qui aboutit à une ultime mécanisation ou automatisaion du processus de transfert.

A travers une compétence traductionnelle accumulative acquise et dépassant largement la compétence linguistique et suite à une formation approfondie, solide et appropriée à la nature du processus de transfert de sens, le traducteur réussira à distinguer entre le sens d'un message et la manière de le dire. Il arrivera à travers une pratique saine et réfléchie à s'approprier un réflexe de déverbalisation lui permettant, une fois comprises les notions, de les exprimer naturellement sans coller aux structures du dire de la langue source. Dans ce contexte, il est à noter que différencier le dire et le vouloir-dire en lui-même ne suffit pas car il faut pouvoir le dire, savoir le dire tout en ayant l'engagement de devoir le dire. Il ne s'agit pas exclusivement de posséder seulement une compétence de déverbalisation mais une compétence de savoir-déverbaliser et une compétence de faire recours à un esprit de géométrie que le vrai traducteur possède et utilise spontanément. Une expression de l'idée en traduction est donc un pré-requis, savoir l'exprimer est une condition qui différencie les traducteurs à travers l'art du génie de la langue et le pouvoir-recréer un procédé synecdoque que LEDERER propose voire même l'exige (Christine. DURIEUX, 2000 : 16).

Adapter le message au lecteur passe obligatoirement par une phase que j'appelle une phase de "doute et d'hésitation" manifestant des questionnements quant à l'adaptation de la tournure imaginée à la fonction et à la situation de communication du message. Cette phase est un pré-auto-jugement des solutions du traducteur avant qu'il couche ses mots sur le papier et avant de passer à une phase de révision de l'ensemble du texte. Cette étape permet de s'assurer de l'adaptabilité de chaque tournure séparée avant de prendre la décision finale pour l'adopter comme choix et la mettre par la suite à la disposition du lecteur dans la mesure où la révision est une procédure d'évaluation du tout. La production de la version finale faite par le traducteur reflète un

déplacement de la phase du «doute et hésitation» à une autre que j'ose appeler «un doute certain», cela consiste en une minimisation de l'incertitude de l'adaptation de la traduction. Ce doute et cette incertitude se dissipent quand le lecteur accepte non seulement l'adaptation de la traduction mais aussi son degré de pertinence pragmatique.

Par ailleurs, l'insuffisance des données para textuelles (du contexte et de la situation) pousse le traducteur à se poser des questions et à imaginer la réception du message ainsi que le degré de convenance du discours traduit dans la mesure où il ne connaît pas toujours son lecteur et ne peut pas toujours trouver des éléments de réponse à ses questions. Une parfaite traduction remplissant toutes les conditions de fonction et de situation peut être boiteuse à cause du manque de prévision de la part du traducteur qui s'accroche à des normes d'harmonie textuelle. On peut même dire qu'une littérature enfantine traduite peut être lue par des adultes vu le droit de regard qu'ont les parents sur leurs enfants. Elle peut leur sembler insatisfaisante parce qu'ils oublient de se mettre à la place de l'enfant-lecteur.

La TIT ne néglige pas la forme qui doit être adaptée et véhicule un sens déverbalisé dans la mesure où elle n'est pas étrangère à la langue cible. C'est elle (la forme) qui doit suivre le sens et non pas l'inverse. LEDERER a, la première, montré l'importance du phénomène synecdoquien dans la construction du sens en traduction interprétative et c'est elle également qui propose la recréation de synecdoques adaptées aux situations et au vouloir-dire dans la langue d'arrivée. Il s'agit d'un pouvoir-dire qui se combine avec un devoir-dire. Ce dernier n'est ni un pouvoir aveugle ni un pouvoir imitatif mais tout simplement un pouvoir (re)créateur.

Le dire n'est pas suffisant pour assurer l'expression du sens, il lui faut aussi un savoir-dire pour produire un sens qui n'est pas seulement exact mais surgissant dans une verbalisation ayant pour but de refléter non pas ce qui a été dit mais le vouloir-dire de l'auteur, élément se voulant une clé de réussite de tout processus de traduction digne du nom de «vraie traduction».

Quant au devoir-dire, il peut être positionné entre le pouvoir-dire et le savoir-dire. L'honnêteté intellectuelle et l'engagement moral du traducteur lui permettent d'être fidèle aussi bien au message original

qu'aux intentions sous-jacentes de son auteur. Il est à signaler, sous cet angle, que l'impartialité n'est pas une affaire de langue ni une question de traducteur mais aussi de prise en compte du lecteur. Ce dernier ne doit pas se pencher seulement sur une subjectivité irréfléchie et une interprétation égocentrique étroite avec des préjugés qui non seulement idéologisent ses interprétations mais se répercutent aussi sur sa compréhension. Le traducteur n'y doit rien laisser comme vides interprétatifs pour être exploités par le lecteur pour qui la traduction pourrait devenir non intelligible ; ce n'est pas parce qu'elle l'est mais parce que le lecteur n'est pas à la hauteur de son intelligibilité.

Le roman arabe « *Fawda El hawas* » écrit par Ahlam MOSTEGHANEMI et paru aux éditions SEDIA, Alger, 1997 /Editions ANEP, Alger, 2004) est traduit en français par France MEYER « *Le chaos des sens* » et me sert d'exemple. A la page 09, on lit en arabe :

«شفتاه تعبران ببطء متعمد، على مسافة مدروسة للإثارة.
تمران بمحاذاة شفثتها، دون أن تقبلاهما تماما. تنزلقان نحو عنقها، دون أن تلامسها
حقا. ثم تعاودان صعودهما بالبطء المتعمد نفسه. وكأنه كان يقبلها بأنفاسه، لا غير .
هذا الرجل الذي يرسم بشفتيه قدرها، ويكتبها ويمحوها من غير أن يقبلها، كيف لها
أن تنسى كل ما لم يحدث بينه وبينها؟».

France MEYER a opté pour la traduction suivante:

« Ses lèvres la parcourent avec une lenteur calculée, juste là où il sait que naîtra l'émotion. Elles effleurent ses lèvres sans vraiment les baisers. Elles glissent sur son cou sans s'y poser tout à fait. Puis elles remontent avec la même lenteur calculée. Comme si seul son souffle l'avait embrassée.

Cet homme qui trace du bout des lèvres son destin, qui l'écrit puis l'efface sans même l'embrasser, comment l'oublier...comment oublier tout ce qui entre eux n'a pas eu lieu ? ».

Le lecteur français armé d'une culture épanouie et d'une langue ne trouvant aucun gêne pour relater des tabous ou décrire ce qui s'est exactement passé dans le cadre de ce roman, n'utilise pas les mêmes tournures linguistiques pour décrire une telle image, ce qui aboutit à une

mauvaise interprétation de l'idée exprimée. De ce faire, décrire la scène ne pourrait pas donner les mêmes images dans les deux versions car il s'agit d'une scène d'imagination; d'une rencontre innocente et poétique.

Et traduire « تمران بمحاذاة شففتيها، دون أن تقبلاهما تماما » par « *Elles effleurent ses lèvres sans vraiment les baiser* » ne donne pas l'image évoquée dans le texte original. Elle aurait dû écrire « sans les toucher » et l'image décrite renvoie à une compréhension parfaite du vouloir-dire. Dans sa traduction de « كيف لها أن تتسى كل ما لم يحدث بينه وبينها؟ » par « Comment oublier tout ce qui entre eux n'a pas eu lieu ? »

L'auteur décrit une scène amoureuse qui use d'un euphémisme s'inscrivant dans les exigences de la langue source. A cet égard, la traductrice devrait expliciter une image identique pour le lecteur français ou francophone et éclaircir le vouloir-dire à travers un devoir-dire tout en sachant que son savoir-dire, à lui seul, ne suffit pas pour rendre l'image claire dans l'esprit du lecteur.

Extraite d'un texte littéraire, la phrase « هذا الرجل الذي يرسم بشفتيه » n'a pas échappé à l'ambiguïté qui a entaché sa traduction « *Cet homme qui trace du bout des lèvres son destin* » parce que le lecteur français ou francophone n'ayant aucune idée du texte source n'arrivera plus à saisir le sens voulu. Pour lui, l'usage du possessif «son» lui est ambigu, il ne sait pas s'il indique le sujet (cet homme) ou le complément (la femme) sans le recours au texte original. C'est pourquoi, la traductrice aurait dû écrire « *Cet homme qui trace du bout des lèvres le destin de la femme* ». Dans ce cas, c'est le contexte qui pourrait dissiper cette ambiguïté et préciser de qui il s'agit.

En tant que co-auteur, le traducteur ne devrait pas être bloqué par l'ambiguïté mais cette dernière devrait le conduire à un devoir-dire désambiguïsant, contribuant au dévoilement du vouloir-dire et minimisant le champ des interprétations qui peuvent nuire au sens. Il ne devrait également pas supposer que son lecteur possède une compétence de compréhension égale à la sienne car même s'il s'agit d'un lecteur averti, il devrait supposer que ce dernier ne possède qu'une compétence interprétative minimale de sorte qu'il évite les mauvaises interprétations et l'incite à l'évaluation de ce qu'il lit à travers la clarté et l'adaptation de

son style voire son intelligibilité dans la version traduite. Avec ces trois éléments, il assurera sans doute le même effet laissé sur le lecteur par le texte source.

Dans la même perspective, Christine DURIEUX affirme que:

« Etre fidèle, c'est respecter l'effet déclenché par le texte original, c'est choisir pour la production de la traduction des formulations en langue d'arrivée les mieux à même de produire sur le lecteur final le même effet que celui qu'a éprouvé le traducteur à la lecture du texte en langue de départ. Il ne s'agit pas de suivre au plus près la structure et la forme du texte original mais d'en restituer l'effet à l'aide des moyens linguistiques naturels offerts par la langue d'arrivée » (Danica SELESKOVITCH & Marianne LEDERER, 1993: 33).

Puisque nul ne détient le savoir ultime, le traducteur, à son tour, n'est pas obligé de détenir cet ultime savoir, mais il doit détenir l'ultime compétence de comprendre et faire comprendre n'importe quel savoir à travers sa traduction et traduire non pas en faisant recours à une traduction automatique mais plutôt à l'aide de ses compétences (traduction humaine) qui rendent le sens voulu lors de sa verbalisation/déverbalisation dans la langue cible.

De plus, le devoir-dire en traduction ne se limite pas aux paramètres de fidélité développés par les différents courants traductologiques, à savoir la correction linguistique, l'exactitude de sens et son adaptation. Ces approches nient même un engagement moral du devoir-dire et du comment du dire. Trahir la langue sans trahir le sens n'est pas une totale infidélité et produire un sens brumeux consiste en un sens non seulement non adapté mais un sens qui aboutit à une interprétation maladroite ainsi qu'une compréhension tronquée chez le lecteur non armé de compétences de comprendre un sens exprimé d'une manière intelligente, ce qui le mène à une déviation par rapport à son catalogue habituel d'orientation des sens

Si le savoir-dire et le pouvoir-dire reflètent la compétence linguistique du traducteur, le devoir-dire n'est pas une affaire de connaissance thématique ou de compétence cognitive. Il s'agit donc d'une question d'engagement, d'impartialité et d'éthique. Et si le dire à travers des moyens semblables peut trahir, un devoir-dire d'une manière

différente jaillit dans l'optique de produire un message équivalent et qui va de pair avec le message initial. Lorsque ce devoir-dire est lié à un engagement du traducteur vis-à-vis de son lecteur, il reflète également un engagement vis-à-vis du producteur du texte original (le traducteur se trouve ici entre *le marteau et l'enclume* ; entre l'autorité du lecteur et celle du producteur).

Par ailleurs, si le vouloir-dire est une notion liée à une intention véhiculée par le texte à traduire et exprimée à travers une langue différente sur le plan structurel, une capacité à pouvoir-dire chez le traducteur ne concerne pas la langue mais elle réside dans une compétence particulière s'inspirant des mondes culturels non apparents à travers la surface conceptuelle de la langue. C'est une capacité à dire ce qui a été interprété sans que ce dire soit interprété différemment par le récepteur, c'est une interprétation guidée et canalisée. Le savoir-dire ne reflète donc pas une compétence en langue mais un art de l'expression que le traducteur maîtrise en vue de rendre naturel ce vouloir-dire dans la langue de réception. Savoir-dire, ici, n'est pas uniquement savoir choisir parmi les possibilités existantes, c'est savoir-inventer et (re)créer des manières de dire dans la langue cible ; des manières et des moyens n'étant pas les mêmes que celles de la langue source. C'est savoir comment enrichir ces langues à partir des ressources qui leur sont propres.

Tout cela n'aura aucune valeur en l'absence d'un devoir-dire qui demeure à nos yeux un aspect entravant la considération de la traduction en tant qu'opération scientifique, vu la tendance subjective et ouverte à l'interprétation en l'absence des compétences et connaissances qui présupposent une interprétation subjective ne faisant que nuire au sens original, voire le déformant à travers deux types d'erreurs: la fausse interprétation et la fausse orientation du lecteur à l'interprétation du sens. Le traducteur est censé donc être responsable de la reproduction sémantique ainsi que de son interprétation par le récepteur. L'exemple infra illustrera mieux mes propos.

La traduction du roman de Malek HADDAD, « *Je t'offrirai une gazelle* » vers l'arabe par Salah EL GUERMADI illustre les choix traductionnels qui s'inscrivent dans le cadre d'un devoir-dire particulier.

On lit à la page 16 du texte original le passage « *Il suffit d'un geste pour faire. Mais il a fallu tellement de gestes pour faire ce quelque chose qu'on appelle un roman* ».

Sa traduction par El GUERMADI avec toute sa tendance structuraliste et ses choix littéraires à la page 14 est :

«إن حركة واحدة تكفي لذلك، غير أن عمل هذا الشيء الذي يسمونه رواية قد تطلب من الحركات ما لا يحصيه إلا الله».

Le traducteur sait ici que dans la culture arabe on se fie souvent au pouvoir divin pour expliquer des phénomènes ordinaires et mêmes extraordinaires, c'est pourquoi il a opté pour la phrase ayant pour sens « *Cela nécessitait des gestes que seul Dieu peut compter* ».

A son tour, Danica SELESKOVITCH souligne que « *L'acceptabilité signifie à la fois la correction grammaticale dans la langue cible et la véracité sémantique et culturelle* » (Marianne LEDRERER, 1984

Comme l'illustre l'exemple extrait du même roman de Malek HADDAD à la page 168 « *Nom de Dieu, La Gisou ! Les ronces ça se voit pourtant plus que les murs* » et dont la traduction est :

«لعنة الله على إبليس! هكذا تفعلين بنفسك يا جيزو. في حين أن العين ترى الشوك أكثر مما ترى التوت».

Le traducteur adopte une adaptation culturelle dans « لعنة الله » «العين ترى الشوك أكثر مما» et une équivalence de sens dans «على إبليس ترى التوت», Ce qui reflète une véracité sémantique et culturelle par excellence

La phrase que j'ose utiliser «*Les croyants garantissent le paradis*» qu'on peut traduire par «*Les Musulmans garantissent le paradis* » est une traduction reflétant à la fois le fruit du respect d'un vouloir-dire et de la subjectivisation d'un choix renforçant des particularités qui mettent en péril l'acte d'harmonisation de finalités de l'acte de traduire. Elle peut même être traduite par « *Les Chrétiens et /ou les Juifs garantissent le paradis* ».

De tout ce qui précède, il m'est permis de dire que l'acte de traduire est un exercice de rapprochement ainsi qu'un vecteur de compréhension entre les peuples, les cultures et les nations. Si le vouloir-dire, le pouvoir-dire et le savoir-dire doivent être cernés, le devoir-dire reste un paramètre lié à l'honnêteté intellectuelle du traducteur et à son impartialité. Il ne peut pas être uniquement mesuré à travers la production d'un message déverbalisé, clair, naturel et compréhensible répondant à la même signification mais il s'étend à l'influence sur le récepteur qui perd de vue le message original et adopte aveuglément un non dit engendré par la production d'un sens déverbalisé car si toutes les langues expriment tous les sens, les réponses de lecteurs des langues au même sens divergent. Quant à l'impartialité, elle se manifeste non pas sur un plan du dire, mais sur celui d'un devoir-dire faisant recours aux ressources langagières de la langue cible pour influencer le récepteur et c'est ici que le danger réside en raison du passage inaperçu de l'influence accouplée aux structures naturelles dans la langue cible dans la mesure où « *La traduction exige une adéquation entre son résultat et sa destination* » (Florence HERBULOT, 2004: 310).

Conclusion:

En définitive, toute traduction est liée à un devoir-dire qui suit la phase de déverbalisation du sens visant à produire un message compréhensible qui répond au génie de la langue cible. Le savoir-dire est relatif à l'art de verbaliser et aux ressources linguistiques en vue de servir majoritairement le vouloir-dire, minoritairement le savoir-dire et presque nullement le devoir-dire. De ce fait, l'art de traduire exprime un savoir-dire d'un vouloir-dire à travers un pouvoir-dire répondant aux exigences d'un devoir-dire motivé par un degré suffisant d'engagement, d'impartialité, de compréhension et d'interprétation du message à traduire. Le devoir-dire peut être positionné entre le pouvoir-dire et le savoir-dire en sachant que l'honnêteté intellectuelle et l'engagement moral du traducteur lui permettent non seulement

d'être fidèle au message original mais d'être aussi fidèle aux qu'il véhicule. Il ne faut donc pas considérer que la TIT donne libre cours à l'infidélité vu la visée subjective de l'interprétation voire la marge de manœuvre et la liberté d'exprimer le sens en langue cible parce que cette créativité et cette liberté ne sont pas relatives au sens. Elles le sont avec le système extérieur de la langue. Cela est affirmé par Eco (2006:161) considérant la traduction en tant que changement relatif, non pas au contenu mais, au contenant; un changement qui est déjà présent sur le plan scriptural, un contenant prenant diverses formes en adéquation avec le produit consommé qui peut être aussi le sens. Marianne LEDERER le prône à son tour en disant que :

«La théorie interprétative de la traduction se détourne résolument des problèmes anecdotiques de la traduction ainsi que des difficultés linguistiques des traducteurs, pour faire du processus interprétatif de l'homme traduisant la clé de voute de son système » (Léonardo BRUNI, 2008 : 32).

C'est la raison pour laquelle la TIT a donné de l'importance au traducteur comme "le collimateur" de l'acte de traduire. Ce dernier se résume en un devoir-dire d'un vouloir-dire à travers un pouvoir-dire jumelé à un savoir-dire qui s'inspire d'une déverbalisation adéquate du sens à transmettre en s'inspirant du devoir-dire. Ce dernier s'inscrit à « *La fin du travail du traducteur [qui] n'est pas simplement celle de livrer une version acceptable d'un grand texte. Il faut assurer également que le texte traduit puisse jouer un rôle dans le développement des idées et le progrès de la culture* » (Christine, DURIEUX, 2000 : 16) *d'arrivée* et cela ne peut être assuré qu'à travers un devoir-dire rapprochant, harmonisant et constructif sans dépasser l'éthique de l'élégance de dire.

Références bibliographiques

1. **BRUNI. L** (2008), *De la traduction parfaite*, Presses de l'université d'Ottawa, Canada.
2. **DANCETTE. J** (1995), **MÉNARD. N**, *Parcours de traduction: Etudes expérimentales du processus de compréhension*, Presses Universitaires de Lille, France.
3. **DELISLE. J** (1980), *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Editions de l'Université d'Ottawa, Canada.
1. **DURIEUX. Ch** (1988), *Le fondement didactique de la traduction technique*, Didier Erudition, Paris.
2. **DURIEUX. Ch** (2002), « Traduction littéraire, Traduction technique : Même Démarche » In Revue des langues et de la traduction, n° 06, Université KASLIK, Liban.
3. **ECO, Umberto** (2006), *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset & Fasquelle.
4. **HERBULOT. F** (2004), « Théorie interprétative de la traduction, point de vue d'une praticienne » in *Meta XLIX*, V 2, Canada, p.310.
5. **LEDRENER. M** (1973), « La traduction-Transcoder ou réexprimer ? », in *ELA n° 12*, Didier Erudition, Paris.
6. **LEDRENER. M** (1976) « Synecdoque et Traduction », in *ELA*, n°24 Didier Erudition, Paris.
7. **LEDRENER. M** (1994), *La traduction Aujourd'hui Le model interprétatif*, Hachette, Paris.
8. **LEDRENER. M** (1998), « The Interpretive Theory of Translation: a brief Survey », *El Lenguaraz*, Revista Academica Buenos Aires, Ano1, April, n°1, Argentine.
9. **HADDAD, Malek** (2004), *Je t'offrirai une gazelle* .Editions presses plus – Casbah Algérie.
10. **SELESKOVITCH. D & M. LEDRENER** (1993), *Interpréter pour Traduire*, Didier Erudition, 3^e édition, Paris.